

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Ariane Wachthausen, Rémy Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Caroline Danhiez- Caillot, Eric Lucas

Absents excusés représentés :

Frédéric Henriot (arrivée à 21h32)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Pierre Bertiaux (arrivée à 20h58)	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Delamoye	Pouvoir à David Ros
Marie-Pierre Digard (arrivée 20h51)	Pouvoir à Didier Missenard
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Martine Charvin
Laurent Remy	Pouvoir à Christophe Le Forestier
Patrick Villette	Pouvoir à Eric Lucas
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 25

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Rémi Darmon est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-104 – AFFAIRES GENERALES – MODIFICATION DES TARIFS DE CONCESSIONS ET TAXES FUNERAIRES 2024

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu l'article L2223-15 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2022-96 du Conseil Municipal du 12 décembre 2022 fixant les tarifs des concessions au cimetière communal applicables au 1^{er} janvier 2023,

Vu l'avis de la commission « Finances, développement économique et affaires générales » du 14 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** les nouveaux tarifs des concessions, des cavurnes et des cases de columbarium du cimetière communal, comme suite, pour application au 1^{er} janvier 2024 :

	Durée	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Concession de terrain	50 ans	1 800 €	1 900 €
	30 ans	750 €	800 €
	15 ans	375 €	400 €
Cavurnes	15 ans	750 €	800 €
	30 ans	375 €	400 €
Cases de Columbarium	15 ans	600 €	650 €
	30 ans	300 €	350 €

- **Dit** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget de la commune.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

22 DEC. 2023

22 DEC. 2023

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

